FRÉQUENCE 97.9 FM SILLÉ
SILLÉ-LE-GUILLAUME

Organisme de Formation Professionnelle

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Catalogue 2023-2025
Formation Professionnelle

Concept original : « Au plus près des radios »
Stage à la Demande
Sur notre site à Sillé-le-Guillaume
Sur votre site : notre équipe se déplace
En distanciel

Douze stages proposés, des modules de 1 ou 2 jours, adaptables en négociation entre la radio et notre structure. Possibilité de construire un stage entièrement à la demande avec combinaison d'items de plusieurs stages ou selon votre contexte local et vos besoins spécifiques identifiés.

FRÉQUENCE 97.9 FM SILLÉ
SILLÉ-LE-GUILLAUME

Association loi 1901 FSE Fréquence Sillé - Radio locale du Pays de la Haute Sarthe

FSE Fréquence Sillé
Cité Scolaire Paul Scarron
579 Route Paul Scarron
72140 Sillé le Guillaume
FRANCE

SIRET : N°39910463700018
Code APE : 6010 Z
Téléphone : 02 43 20 34 67
Mail : contacts@frequence-sille.org
Site internet : www.frequence-sille.org

Organisme de formation professionnelle enregistré sous le **N° 52720103672** par la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

Sommaire

Pages		Introduction	
2		Sommaire	
3		Notre organisme / Types de formations / Publics concernés	
4		Comment travailler avec nous ?	
		Fiche descriptive des stages	
5		**Gérer et rédiger des dossiers** de demandes de subvention sur des Appels à Projets ou sur une recherche de **financement** pour des initiatives propres de la radio	**FS 2023 N1**
6		Organiser des événements extérieurs pour augmenter la **visibilité de la radio par son immersion dans le Territoire**	**FS 2023 N2**
7		Connaitre **l'histoire de la Radio** et concevoir des événements pour la Fête de la Radio	**FS 2023 N3**
8		**Pratiques radiophoniques** : fondamentaux, conformisme ou originalité, maîtrise de soi et de compétences en animation radiophonique	**FS 2023 N4**
9		**Démarche documentaire**, recherche d'informations, traitement critique et adaptation au format radiophonique	**FS 2023 N5**
10		**Pratiques journalistiques :** techniques d'interview, d'animation de débats ou de talk-show	**FS 2023 N6**
11		**Education aux Médias et à l'Information** : optimiser les liens entre radio locale et système éducatif / Instituer de nouveaux partenariats et avoir des pistes d'action	**FS 2023 N7**
12		Gestion de radio associative : **optimiser son dossier FSER**	**FS 2023 N8**
13		**Voix off** et créations sonores diversifiées	**FS 2023 N9**
14		**Gestion** de radio associative	**FS 2023 N10**
15		Accueillir des volontaires du **Service Civique** dans une radio ou autre structure associative	**FS 2023 N11**
16		**Histoire, Mémoire et Radio**	**FS 2023 N12**
		Information pratiques	
17		Informations générales complémentaires communes à tous les stages	
18		Vos interlocuteurs / l'équipe de formateurs / Coordonnées administratives et bancaires	
		Annexes	
19		Fiche pour entrer en contact avec nous	
20		Exemple de convention de formation	
21		Règlement intérieur de l'organisme	

Notre organisme / Types de formations / Publics concernés

Depuis 1999, Fréquence-Sillé est un organisme de formation enregistré auprès de la Préfecture de Région des Pays de la Loire : N°52 72 01036 72. Cette démarche avait été initiée en collaboration avec le GRETA du Mans
Fréquence-Sillé est une association Loi 1901 qui se situe clairement dans le champ de l'économie sociale. Radio locale située à Sillé-le-Guillaume dans la Sarthe, à 30 km du Mans, elle accueille dans le cadre de son service de formation professionnelle, les stagiaires sur deux sites :

- A son studio principal, elle dispose des équipements radio, mais aussi des salles de cours ou des salles spécialisées (salle multimédia) mises à disposition par le Lycée pour accueillir des groupes importants avec un environnement technologique performant. Les stagiaires peuvent aussi bénéficier des services de restauration sur place à un tarif incomparable.

- A son studio-annexe en ville, au Télécentre, il est possible d'accueillir une quinzaine de stagiaires dans une salle de grand confort.

La qualité de l'activité de formation menée par Fréquence-Sillé est reconnue dans le monde des radios en France mais aussi au-delà, et sur son Territoire, c'est d'ailleurs bien au titre de représentant des organismes de formation qu'elle a été invitée à siéger au Conseil de Développement du Pays de Haute Sarthe.

L'offre de formation qui vous est faite prend appui sur les qualifications et compétences personnelles des formateurs, mais aussi sur l'acquis de l'expérience de la radio dans certains domaines : action pédagogique et éducative avec la radio, coopération européenne, travaux sur la reconnaissance des compétences des bénévoles et salariés des radios, action internationale, création artistique radiophonique, animations culturelles innovantes, sauvegarde du patrimoine sonore, organisation d'événements, développement d'ateliers en Education aux Médias et à l'Information… tout en assurant le travail de radio locale ayant en charge la communication sociale de proximité au service des territoires et des citoyens.
C'est pour cela que le Conseil Régional des Pays de la Loire a accordé il y a quelques années un label « Pôle d'Excellence et de Ressources autour de la Parole » à Sillé-le-Guillaume. C'est aussi à Sillé-le-Guillaume que se trouve dispensé en formation initiale en filière L puis sur l'ensemble du Lycée en classe de seconde, depuis 2008, le seul enseignement radio reconnu officiellement en France par l'Education Nationale, dans un cursus scolaire, comme discipline à part entière.

<u>Types de formations</u>

Après avoir proposé un calendrier de formation avec des dates fixes et avoir mesuré les difficultés des radios et des stagiaires à s'absenter longuement en cumulant de plus des frais de voyage et de séjour, nous avons lancé en 2014 une offre que nous avons baptisée « Au plus près des radios ». C'est simple : « Si tu ne peux pas venir au formateur, c'est le formateur qui vient à toi ».
.
C'est pourquoi pour chaque offre de stage vous aurez la possibilité d'opter pour le stage sur notre site, sur votre site éventuellement, et dans ce cas nous nous déplaçons, ou en distanciel, cette pratique ayant démontré son opérabilité. En cas de stage au plus près de vous il est souhaité que plusieurs stagiaires se regroupent, de votre radio ou de plusieurs radios, mais le stage individuel sur une radio est possible.

Dans notre offre 2023-2025 présentée dans ce catalogue nous avons deux catégories de stages :

- Des stages centrés sur des compétences spécifiques ou de nouveaux services pouvant être développés par les radios, à destination des salariés, dirigeants et bénévoles des radios associatives
- Des stages portant sur des compétences générales personnelles, sociales ou civiques à destination de tous les publics.

Nous avons volontairement choisi de construire des actions de formation de courte durée. Néanmoins la concertation entre vous et nous en amont du stage peut permettre d'allonger des durées de stage. De même il est possible de combiner plusieurs stages dans une même session.

D'autre part les organismes de formation qui souhaiteraient intégrer l'un ou l'autre de nos modules dans l'une de leurs formations de longue durée peuvent nous contacter
De même les organismes qui pilotent des stages d'insertion peuvent aussi nous contacter principalement pour les stages sur l'expression ou pour intervenir en éducation aux médias.

Comment travailler avec nous ?

Si vous êtes intéressés par l'une de nos formations il vous suffit de prendre contact avec nos services par mail ou téléphone.

Vous disposez sur notre site internet **www.frequence-sille.org** d'un accès aux documents utiles que vous trouverez dans la partie **« nos services » « formation professionnelle »** :

- Fiche de contact pour nous transmettre vos coordonnées et signaler les actions de formations qui vous intéresseraient
- Fiches descriptives de chaque stage (12 stages proposés)
- Devis-type
- Exemple de convention
- Règlement intérieur
- Liens vers des documents de repérage des compétences qui pourront permettre d'affiner une éventuelle personnalisation du stage :
    - Référentiel-Métier des radios associatives et communautaires en Europe (Juin 2013)
    - Référentiel de formation des médias associatifs et communautaires en Europe (Juillet 2015)
    - Livret Européen de Compétences pour les bénévoles des radios associatives (Août 2014)
    - EurEvalRadio : Référentiel européen d'indicateurs qualitatifs pertinents et harmonisés et livret de compétences révisé (Aout 2016)

Dès lors que nous sommes d'accord sur un stage, sa forme standard ou une forme individualisée, sa durée, les dates, le lieu (chez vous ou chez nous ou en distanciel), nous vous faisons parvenir le descriptif de stage adapté, le devis de la formation et la convention prête à signer.

Vous faites parvenir ces documents à votre OPCO pour la prise en charge et vous nous informez des suites données à votre demande. C'est l'OPCO qui prendra contact avec nous, normalement. En cas d'intervention de votre OPCO confirmée en amont du stage, vous ne nous réglerez rien. La convention précise toute la procédure.

Nous vous invitons à vous reporter à notre règlement intérieur pour identifier les droits et devoirs de chacun lors de la réalisation d'une action de formation.

Association loi 1901 FSE Fréquence Sillé - Radio locale du Pays de la Haute Sarthe
FSE Fréquence Sillé
Cité Scolaire Paul Scarron
579 Route Paul Scarron
72140 Sillé le Guillaume
FRANCE
SIRET : N°39910463700018
Code APE : 6010 Z
Téléphone : 02 43 20 34 67
Mail : contacts@frequence-sille.org
Site internet : www.frequence-sille.org

Organisme de formation professionnelle enregistré sous le **N° 52720103672** par la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

Intitulé du stage de formation professionnelle FS 2023 N1	**Gérer et rédiger des dossiers de demandes de subvention sur des Appels à Projets ou sur une recherche de financement pour des initiatives propres de la radio**	
Objectifs	Savoir mener une veille sur les appels à projets Repérer les financements récurrents Identifier les spécificités des appels à projet, les contraintes induites, les priorités attendues, le formalisme administratif Comment concevoir et profiler un événement ou une action en prévoyant son adéquation à des financements possibles Comment remplir des différents documents officiels (CERFA, document en ligne…) Comment établir et présenter le budget en intégrant aussi les valorisations Comment anticiper le bilan d'action et financier	
Durée	Jours	1 jour
	Heures	8 heures
	Rythme	Selon concertation
Public concerné	Statuts	Salariés et bénévoles
	Pré requis	Aucun
	Types de fonction	Dirigeants, administrateurs de radios, chargés de mission….
Contenu	Repérage des partenaires financiers divers des radios et leur façon de fonctionner Repérage de propositions de financements pouvant amener des candidatures de radios Comment passer d'un projet né de la radio à un projet financé par plusieurs partenaires ? Comment établir et gérer les contacts ? Comment préparer un dossier d'action, le rédiger et le faire évoluer selon les réponses obtenues Exemples de dossiers fournis et analyse collective Exercices de rédaction de dossier sur un projet-type et instruction de formats standard (Cerfa)	
Adaptabilité vers format personnalisé	Lors de la phase de contact, nous prenons en compte les demandes des radios, les attentes des stagiaires, le positionnement par rapport aux prérequis pour adapter le stage, en temps et contenus, et en monter un format personnalisé	
Méthodes	Enchainement de séances théoriques, d'observations pratiques, d'études de cas, dans un esprit participatif	
Evaluation acquis stagiaires	Par exercices de manipulations pratiques et analyse partagée du résultat	
Formateurs	Eric Lucas : expérience de 40 ans sur des dossiers européens divers, des dossiers avec les collectivités locales, les services de l'état, pour des actions radiophoniques ou des créations d'événements	
Accès personnes en situation de handicap	Sur site à Sillé-le Guillaume, les locaux sont accessibles (rez-de-chaussée) Sur le site des radios accueillant (devoir de garantir les conditions d'accès pour tous) En distanciel assurer des conditions de participation adaptées au besoin et bien-être devant écran.	
Coût pédagogique / Stagiaire	500 € / stagiaire 900 € / pour deux stagiaires	
Responsable de stage	Eric Lucas 02 43 20 34 67 06 08 82 79 87 freqsille@aol.com	

Dominante des compétences visées	Gestion Organisation Projets Financements Diversifications	Renforcement et reconnaissance des services aux territoires et populations	Information Communication sociale de proximité	Animation Voix Techniques (interview, etc)	Radio et Internet Pratiques et techniques	Technique HF et BF informatisation
	3	2	1			

Association loi 1901 FSE Fréquence Sillé - Radio locale du Pays de la Haute Sarthe

FSE Fréquence Sillé
Cité Scolaire Paul Scarron
579 Route Paul Scarron
72140 Sillé le Guillaume
FRANCE

SIRET : N°39910463700018
Code APE : 6010 Z
Téléphone : 02 43 20 34 67
Mail : contacts@frequence-sille.org
Site internet : www.frequence-sille.org

Organisme de formation professionnelle enregistré sous le **N° 52720103672** par la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

Intitulé du stage de formation professionnelle FS 2023 N2	**Organiser des événements extérieurs pour augmenter la visibilité de la radio par son immersion dans le Territoire**	
Objectifs	Identifier les champs possibles d'action en extérieur Savoir concevoir le projet Savoir peser toutes contraintes Savoir identifier les synergies vertueuses Etre capable d'entreprendre des démarches de financement Savoir préparer le projet en termes économiques et pratiques dans le moindre détail Savoir mobiliser son équipe autour du projet qui doit être fédérateur Etre capable de mener une campagne de communication Savoir réaliser l'action Savoir identifier des indicateurs d'impact Savoir en faire le bilan technique, moral et financier	
Durée	Jours	1 jour
	Heures	8 heures
	Rythme	Selon concertation
Public concerné	Statuts	Salariés et bénévoles
	Pré requis	Aucun
	Types de fonction	Dirigeants, administrateurs de radios, chargés de mission….
Contenu	Identification de différentes formes d'actions extérieures Repérage de tous les paramètres à identifier et maitriser Echanges sur des réussites et des échecs vécus Exemples d'action réussies dans différents domaines (débats, salons, festivals, etc…)	
Adaptabilité vers format personnalisé	Lors de la phase de contact, nous prenons en compte les demandes des radios, les attentes des stagiaires, le positionnement par rapport aux prérequis pour adapter le stage, en temps et contenus, et en monter un format personnalisé	
Méthodes	Enchainement de séances théoriques, d'observations pratiques, d'études de cas, dans un esprit participatif	
Evaluation acquis stagiaires	Par exercices de manipulations pratiques et analyse partagée du résultat	
Formateurs	Éric Lucas : expérience de 40 ans sur plusieurs formes d'actions menées par la radio, sur le terrain en extérieur, sur des actions politiques, culturelles et autres. Rédacteur du Kit du SNRL pour les radios associatives sur la façon de s'organiser pour le Grand Débat en 2019.	
Accès personnes en situation de handicap	Sur site à Sillé-le Guillaume, les locaux sont accessibles (rez-de-chaussée) Sur le site des radios accueillant (devoir de garantir les conditions d'accès pour tous) En distanciel assurer des conditions de participation adaptées au besoin et bien-être devant écran.	
Coût pédagogique / Stagiaire	500 € / stagiaire 900 € / pour deux stagiaires	
Responsable de stage	Eric Lucas 02 43 20 34 67 06 08 82 79 87 freqsille@aol.com	

Dominante des compétences visées	Gestion Organisation Projets Financements Diversifications	Renforcement et reconnaissance des services aux territoires et populations	Information Communication sociale de proximité	Animation Voix Techniques (interview, etc)	Radio et Internet Pratiques et techniques	Technique HF et BF informatisation
	1	2	3			

Association loi 1901 FSE Fréquence Sillé - Radio locale du Pays de la Haute Sarthe
FSE Fréquence Sillé
Cité Scolaire Paul Scarron
579 Route Paul Scarron
72140 Sillé le Guillaume
FRANCE
SIRET : N°39910463700018
Code APE : 6010 Z
Téléphone : 02 43 20 34 67
Mail : contacts@frequence-sille.org
Site internet : www.frequence-sille.org

Organisme de formation professionnelle enregistré sous le **N° 52720103672** par la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

Intitulé du stage de formation professionnelle FS 2023 N3	**Connaitre l'histoire de la Radio et concevoir des événements pour la Fête de la Radio**	
Objectifs	Renforcer la connaissance historique globale de la Radio Etre capable d'en parler en antenne ou en conférence Etre capable d'imaginer un concept ou des concepts pour marquer la fête de la radio et de sa radio Comprendre ce qu'est la fête de la Radio concept lancé par le CSA et les acteurs du secteur en 2021 Etre en mesure de réussir un événement	
Durée	Jours	1 jour
	Heures	8 heures
	Rythme	Selon concertation
Public concerné	Statuts	Salariés et bénévoles
	Pré requis	Aucun
	Types de fonction	Tous les personnels des radios ou personnes intéressées par le sujet
Contenu	Mise à disposition d'un ouvrage permettant de retracer toute la chronologie de l'histoire de la radio Présentation sous forme de narration de cette histoire Echanges sur cette histoire Identification de sources : bibliographie, sitographie, accès aux documents de l'INA, expositions disponibles… Exemples d'actions menées lors de la première fête de la radio en 2021 : appui par exemple sur l'expérience sarthoise « La Sarthe, les Sarthois et la Radio » « les 72 heures de la Radio »	
Adaptabilité vers format personnalisé	Lors de la phase de contact, nous prenons en compte les demandes des radios, les attentes des stagiaires, le positionnement par rapport aux prérequis pour adapter le stage, en temps et contenus, et en monter un format personnalisé	
Méthodes	Enchainement de séances théoriques, d'observations pratiques, d'études de cas, dans un esprit participatif	
Evaluation acquis stagiaires	Par exercices de manipulations pratiques et analyse partagée du résultat	
Formateurs	Éric Lucas : auteur de l'ouvrage cité sur l'histoire de la Radio (1794-2021 : de la TSF à la Radio Numérique) et coordinateur de l'action en Sarthe en 2021. Ancien professeur d'histoire et militant des radios libres depuis 1982.	
Accès personnes en situation de handicap	Sur site à Sillé-le Guillaume, les locaux sont accessibles (rez-de-chaussée) Sur le site des radios accueillant (devoir de garantir les conditions d'accès pour tous) En distanciel assurer des conditions de participation adaptées au besoin et bien-être devant écran.	
Coût pédagogique / Stagiaire	500 € / stagiaire 900 € / pour deux stagiaires	
Responsable de stage	Eric Lucas 02 43 20 34 67 06 08 82 79 87 freqsille@aol.com	

Dominante des compétences visées	Gestion Organisation Projets Financements Diversifications	Renforcement et reconnaissance des services aux territoires et populations	Information Communication sociale de proximité	Animation Voix Techniques (interview, etc)	Radio et Internet Pratiques et techniques	Technique HF et BF informatisation
	1		2			

Association loi 1901 FSE Fréquence Sillé - Radio locale du Pays de la Haute Sarthe
FSE Fréquence Sillé
Cité Scolaire Paul Scarron
579 Route Paul Scarron
72140 Sillé le Guillaume
FRANCE
SIRET : N°39910463700018
Code APE : 6010 Z
Téléphone : 02 43 20 34 67
Mail : contacts@frequence-sille.org
Site Internet : www.frequence-sille.org

Organisme de formation professionnelle enregistré sous le **N° 52720103672** par la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

Intitulé du stage de formation professionnelle FS 2023 N4	**Pratiques radiophoniques** **Fondamentaux, conformisme ou originalité, maîtrise de soi et de compétences en animation radiophonique**	
Objectifs	Etre capable de se situer personnellement dans l'action de communication radiophonique : par rapport à la couleur ou à la ligne éditoriale de la radio, par rapport à un auditoire acquis ou pour conquérir un auditoire nouveau ou complémentaire. Etre capable d'identifier avec objectivité ses compétences ou talents en animation et ceux qu'il faut améliorer ou développer, voire remettre en question. Etre capable de mener une animation radiophonique sur des émissions de flux en assurant une présence antenne efficace dans les contenus et dans la forme. Etre capable de mener des animations d'émissions musicales thématiques en direct ou en production. Etre capable de mener l'animation d'émissions composites intégrant des éléments musicaux, parlés préenregistrés, parlés sous sa propre voix, parlés avec un intervenant en direct ou tout autre module en direct ou non d'informations ; Etre capable de bien dissocier ce qui relève de l'animation et ce qui relève de l'information : contenu, forme, responsabilité. Etre capable de réactivité et d'improvisation.	
Durée	Jours	2 jours
	Heures	14 heures
	Rythme	Selon concertation
Public concerné	Statuts	Salariés et bénévoles
	Prérequis	Envie de développer ses compétences, sa confiance et son aisance
	Types de fonction	Personnels débutants ou exerçant comme animateurs en radio associative
Contenus	Présentation par le stagiaire de la réalité de son expérience et de ses compétences validées ou ressenties. Analyse des éléments par rapport à une grille de repérage. Pose de la voix, articulation, diction, respiration, volume, registre des intonations, rythme, débit, timbre, couleur, etc… Approprier son vocabulaire, son écriture et son phrasé par rapport à l'auditoire ciblé. Importance de la connaissance ou de la vérification annoncée ou désannoncée par l'animateur. Accrocher l'auditeur, ne pas perdre l'auditeur. Présence antenne, chaleur de ton, émotion : jouer sur l'empathie et le choix de niveau de proximité avec l'auditeur. Place de l'écrit et de l'improvisation : rigueur et/ou décontraction. Gestion du stress personnel : prévention et capacité de réaction en situation imprévue. Animation et culture générale : si on ne l'a pas sur un sujet, comment, néanmoins, s'en sortir ? Les formes d'écriture qui transmettent de l'information tout en dynamisant l'antenne : chronique, billet d'humeur, interview, débat.	
Adaptabilité vers format personnalisé	Lors de la phase de contact, nous prenons en compte les demandes des radios, les attentes des stagiaires, le positionnement par rapport aux prérequis pour adapter le stage, en temps et contenus, et en monter un format personnalisé	
Méthodes	Enchainement de séances théoriques, d'observations pratiques, d'études de cas, dans un esprit participatif	
Evaluation acquis stagiaires	Par exercices de manipulations pratiques et analyse partagée du résultat	
Formateurs	Eric Lucas: enseignant de formation et doté d'une expérience de plus de 40 ans de radio, a pratiqué les formes les plus diverses d'émissions que ce soit en information ou en animation. De 2008 à 2014 comme enseignant radio (enseignement officiel obligatoire reconnu par l'Education Nationale dans un lycée-pilote en ce domaine) il a enseigné la pratique de la radio dans toutes ses dimensions et postes d'actions à des élèves de 1ère et Terminale. Il a donc été amené à travailler sur des critères et indicateurs d'évaluation. Cette expérience a été mise à profit dans le travail européen qu'il a coordonné sur l'évaluation et la reconnaissance de compétences (Livret européen de compétences) Et/ou autre intervenant	
Accès personnes en situation de handicap	Sur site à Sillé-le Guillaume, les locaux sont accessibles (rez-de-chaussée) Sur le site des radios accueillant (devoir de garantir les conditions d'accès pour tous) En distanciel assurer des conditions de participation adaptées au besoin et bien-être devant écran.	
Effectif du stage / session	Minimum par session : 1 Maximum par session : 6	
Coût pédagogique / Stagiaire	980 € / stagiaire 1800 € / si deux stagiaires	
Responsable de stage	Eric Lucas 06 08 82 79 87	

Dominante des compétences visées	Gestion Organisation Projets Financements Diversifications	Renforcement et reconnaissance des services aux territoires et populations	Information Communication sociale de proximité	Animation Voix Techniques (interview, etc)	Radio et Internet Pratiques et techniques	Technique HF et BF informatisation
			2	1		

Association loi 1901 FSE Fréquence Sillé - Radio locale du Pays de la Haute Sarthe

FSE Fréquence Sillé
Cité Scolaire Paul Scarron
579 Route Paul Scarron
72140 Sillé le Guillaume
FRANCE

SIRET : N°39910463700018
Code APE : 6010 Z
Téléphone : 02 43 20 34 67
Mail : contacts@frequence-sille.org
Site internet : www.frequence-sille.org

Organisme de formation professionnelle enregistré sous le **N° 52720103672** par la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

Intitulé du stage de formation professionnelle **FS 2023 N5**	**Démarche documentaire, recherche d'informations, traitement critique et adaptation au format radiophonique**	
Objectifs	Savoir se repérer dans le flot d'informations déversées non-stop et par la multitude de supports, médias et réseaux sociaux Savoir identifier les sources et critiquer la fiabilité, l'intérêt des informations Apprendre à croiser ses sources Apprendre à retirer l'essentiel d'une information Apprendre à constituer un dossier documentaire sur un sujet d'actualité ou thématique en vue d'une réalisation radiophonique	
Durée	Jours	2 jours
	Heures	14 heures
	Rythme	Selon concertation
	Session	Selon concertation
Public concerné	Statuts	Tous publics
	Pré requis	Pas de prérequis
	Types de fonction	Animateurs, débutants en pratiques journalistiques
Contenus	Identification des supports et des sources d'information Travail sur des exemples de fakenews Exercice de recherche d'informations, avec croisement de sources pour réaliser une synthèse Exercice de gestion de recherche documentaire et de classement	
Adaptabilité vers format personnalisé	Lors de la phase de contact, nous prenons en compte les demandes des radios, les attentes des stagiaires, le positionnement par rapport aux prérequis pour adapter le stage, en temps et contenus, et en monter un format personnalisé	
Méthodes	Enchainement de séances théoriques, d'observations pratiques, d'études de cas, dans un esprit participatif	
Evaluation acquis stagiaires	Par exercices de manipulations pratiques et analyse partagée du résultat	
Formateurs	Éric Lucas: enseignant de formation et doté d'une expérience de plus de 40 ans de radio, a pratiqué les formes les plus diverses d'émissions que ce soit en information ou en animation. De 2008 à 2014 comme enseignant radio (enseignement officiel obligatoire reconnu par l'Education Nationale dans un lycée-pilote en ce domaine) il a enseigné la pratique de la radio dans toutes ses dimensions et postes d'actions à des élèves de 1ère et Terminale. Il a donc été amené à travailler sur des critères et indicateurs d'évaluation. Cette expérience a été mise à profit dans le travail européen qu'il a coordonné sur l'évaluation et la reconnaissance de compétences (Livret européen de compétences) Et/ou autre intervenant	
Accès personnes en situation de handicap	Sur site à Sillé-le Guillaume, les locaux sont accessibles (rez-de-chaussée) Sur le site des radios accueillant (devoir de garantir les conditions d'accès pour tous) En distanciel assurer des conditions de participation adaptées au besoin et bien-être devant écran.	
Effectif du stage / session	Minimum par session : 1 Maximum par session : 5	
Coût pédagogique / Stagiaire	980 € / stagiaire 1800 € / pour deux stagiaires	
Responsable de stage	Eric Lucas 02 43 20 34 67 freqsille@aol.com	

Dominante des compétences visées	Gestion Organisation Projets Financements Diversifications	Renforcement et reconnaissance des services aux territoires et populations	Information Communication sociale de proximité 1	Animation Voix Techniques (interview, etc)	Radio et Internet Pratiques et techniques 2	Technique HF et BF informatisation

FRÉQUENCE 97.9 FM SILLÉ SILLÉ-LE-GUILLAUME
Association loi 1901 FSE Fréquence Sillé - Radio locale du Pays de la Haute Sarthe
FSE Fréquence Sillé
Cité Scolaire Paul Scarron
579 Route Paul Scarron
72140 Sillé le Guillaume
FRANCE
SIRET : N°39910463700018
Code APE : 6010 Z
Téléphone : 02 43 20 34 67
Mail : contacts@frequence-sille.org
Site internet : www.frequence-sille.org

Organisme de formation professionnelle enregistré sous le **N° 52720103672** par la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

Intitulé du stage de formation professionnelle FS 2023 N6	**Pratiques journalistiques** **Techniques d'interview, d'animation de débats ou de talk-show**	
Objectifs	Etre capable de préparer et réaliser une interview dans des contextes divers, avec des personnes diverses Etre capable de cadrer un sujet, d'identifier la (les) personne(s) pertinente(s) à interviewer Etre capable de gérer la phase de préparation : recherche d'informations vers la maitrise du sujet, questionnement à élaborer en fonction de l'angle choisi et de l'auditoire ciblé Etre capable de bien mener l'interview : lancement, questionnement, manipulation de questions ouvertes et fermées, droit de suite, capacité à s'adapter en cours d'entretien et à conclure avec une bonne chute Etre capable d'assurer dans la forme et le ton un bon équilibre entre fermeté dans la conduite, courtoisie et souci de se garantir de la compréhension par l'auditeur. Bien saisir les spécificités de la situation de débats par rapport à l'interview en tête à tête Bien saisir les spécificités de la situation de talk-show par rapport aux interviews et débats d'information Etre capable de bien préparer son débat, anticiper les sujets consensuels ou clivants qui contribueront à la dynamique et à la richesse informative, établir des règles de conduite, savoir tenir les équilibres d'expression et le temps imparti	
Durée	Jours	2 jours
	Heures	14 heures
	Rythme	Selon concertation
Public concerné	Statuts	Salariés et bénévoles, débutants ou non
	Prérequis	Envie de développer ses compétences, sa confiance et son aisance sur ces pratiques
	Types de fonction	Animateurs et animatrices des radios travaillant ou envisageant de travailler sur l'information ou des magazines thématiques
Contenus	Se préparer et mener l'interview : sujet, angle, interviewé pertinent, destination, durée, information préalable solide sur le sujet, positionnement, directivité ou non, types de questions (contenu, forme) les 5 W, lancement, présentation, dynamique, droit de suite, maitrise du temps, de l'angle et de la clarté ou de l'intérêt pour l'auditeur, garder le contrôle… courtoisement. Les « parasites » de l'interview Les vocations de l'interview : témoignage, déclaration, explication, portrait, etc… Le statut particulier du micro-trottoir Organisation d'un débat : cadrage, préparation, pertinence des participants, conduite, reformulation et relance, équité, autorité, savoir être médiateur « à la place de l'auditeur », éviter de s'impliquer, repérage rapide des caractères et des techniques de prise de pouvoir, d'évitement ou de détournement des participants, contrôle du temps… Organisation d'une émission de talk-show Ce contenu sera adapté en fonction des attentes formulées et du niveau vérifié par rapports aux prérequis et pourra donc s'élargir à d'autres compétences à initier ou renforcer sur d'autres savoirs, savoir-faire et savoir-être utiles pour mener des missions journalistiques en radio locale.	
Adaptabilité vers format personnalisé	Lors de la phase de contact, nous prenons en compte les demandes des radios, les attentes des stagiaires, le positionnement par rapport aux prérequis pour adapter le stage, en temps et contenus, et en monter un format personnalisé	
Méthodes	Enchainement de séances théoriques, d'observations pratiques, d'études de cas, dans un esprit participatif	
Evaluation acquis	Par exercices de manipulations pratiques et analyse partagée du résultat	
Formateurs	Éric Lucas: Enseignant de formation et doté d'une expérience de plus de 30 ans de radio a pratiqué les formes les plus diverses d'interviews que ce soit avec des acteurs de la vie locale ou des personnalités nationales. Il a expérimenté des formats divers depuis les entretiens de très long format en studio au reportage sur le vif sur le terrain « à la volée ». Il a l'expérience de la conduite de tables rondes radiophoniques, y compris en public, sur les thèmes les plus divers. Il est d'ailleurs souvent sollicité pour animer des tables rondes ou des réunions publiques. De 2008 à 2014 comme enseignant radio (enseignement officiel obligatoire reconnu par l'Education Nationale dans un lycée-pilote en ce domaine) il a enseigné la pratique de l'interview et des tables rondes à des élèves de 1ère et Terminale. Il a donc été amené à travailler sur des critères et indicateurs d'évaluation. Cette expérience a été mise à profit dans le travail européen qu'il a coordonné sur l'évaluation et la reconnaissance de compétences (Livret européen de compétences) Et/ou autre intervenant	
Accès personnes en situation de handicap	Sur site à Sillé-le Guillaume, les locaux sont accessibles (rez-de-chaussée) Sur le site des radios accueillant (devoir de garantir les conditions d'accès pour tous) En distanciel assurer des conditions de participation adaptées au besoin et bien-être devant écran.	
Effectif du stage /	Minimum par session : 1	Maximum par session : 5
Coût pédagogique	980 € / stagiaire	1800 € / pour deux stagiaires
Responsable de stage	Eric Lucas 02 43 20 34 67 06 08 82 79 87	

Dominante des compétences visées	Gestion Organisation Projets Financements Diversifications	Renforcement et reconnaissance des services aux territoires et populations	Information Communication sociale de proximité	Animation Voix Techniques (interview, etc)	Radio et Internet Pratiques et techniques	Technique HF et BF informatisation
			2	1		

FRÉQUENCE 97.9 FM SILLÉ SILLÉ-LE-GUILLAUME

Association loi 1901 FSE Fréquence Sillé - Radio locale du Pays de la Haute Sarthe

FSE Fréquence Sillé
Cité Scolaire Paul Scarron
579 Route Paul Scarron
72140 Sillé le Guillaume
FRANCE

SIRET : N°39910463700018
Code APE : 6010 Z
Téléphone : 02 43 20 34 67
Mail : contacts@frequence-sille.org
Site internet : www.frequence-sille.org

Organisme de formation professionnelle enregistré sous le **N° 52720103672** par la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

Intitulé du stage de formation professionnelle FS 2023 N7	**Education aux Médias et à l'Information** **Optimiser les liens entre radio locale et système éducatif** **Instituer de nouveaux partenariats et avoir des pistes d'action**	
Objectifs	Mieux appréhender les contraintes et logiques du système éducatif pour pouvoir proposer des collaborations bien appropriées dans le temps scolaire ou en périscolaire avec les écoles de vos territoires. Savoir, par exemple, construire une offre dans le cadre des réformes scolaires. Diversifier des pratiques éducatives avec la radio prise en compte comme outil pédagogique et moyen de reconnaissance de la parole publique des jeunes scolarisés	
Durée	Jours	2 jours
	Heures	14 heures
	Rythme	Selon concertation
	Session	Selon concertation
Public concerné	Statuts	Tous statuts salariés
	Pré requis	Intérêt pour cette question. Débutant possible
	Types de fonction	Animateurs radio, journalistes radio, développeurs de projets
Contenus	Analyse des fondamentaux sur lesquels fonctionne le système éducatif (programmes, socle de compétences, projet académique, projet d'école et d'établissement, gestion du temps annuel et hebdomadaire, initiative pédagogique, responsabilités, gestion budgétaire, normes diverses…). A partir de ces données repérer les stratégies pouvant favoriser l'intégration des radios associatives dans des dispositifs pédagogiques et éducatifs. Transmission d'informations, de descriptifs de dispositifs, d'outils de travail, d'analyses, d'évaluation de compétences sur des expériences menées avec succès et reproductibles sur les territoires. Analyse d'expériences vécues par les stagiaires. Repérage des conditions favorables à réunir pour optimiser la satisfaction des objectifs dans ce domaine. Exemples de progressions possibles : travail sur les fakenews, présentation du média radio et de ses spécificités, préparation d'émission avec des élèves, réalisations d'émission en direct ou en enregistrement Réflexion sur des opportunités territoriales	
Adaptabilité vers format personnalisé	Lors de la phase de contact, nous prenons en compte les demandes des radios, les attentes des stagiaires, le positionnement par rapport aux prérequis pour adapter le stage, en temps et contenus, et en monter un format personnalisé	
Méthodes	Enchainement de séances théoriques, d'observations pratiques, d'études de cas, dans un esprit participatif	
Evaluation acquis stagiaires	Par exercices de manipulations pratiques et analyse partagée du résultat	
Formateurs	Eric Lucas: enseignant, créateur de Fréquence-Sillé, engagé dans le développement de la radio comme outil pédagogique depuis 30 ans. Nombreuses actions en formation professionnelle et colloques dans le milieu de l'éducation et de la radio, en France et au-delà. Ancien formateur CLEMI. Délégué National à l'Education et la Jeunesse du Syndicat National des Radios Libres. Coordinateur de la procédure de l'accord-cadre national entre le Ministère de l'Education Nationale et le SNRL. Enseignant « radio » officiel en lycée et nombreuses pratiques avec des élèves dans plusieurs écoles, collèges et lycées avec la raido outil pédagogique.	
Accès personnes en situation de handicap	Sur site à Sillé-le Guillaume, les locaux sont accessibles (rez-de-chaussée) Sur le site des radios accueillant (devoir de garantir les conditions d'accès pour tous) En distanciel assurer des conditions de participation adaptées au besoin et bien-être devant écran.	
Effectif du stage / session	Minimum par session : 1 Maximum par session : 6	
Coût pédagogique / Stagiaire	980 € / stagiaire 1800 € / pour deux stagiaires	
Responsabilité de stage	Eric Lucas 06 08 82 79 87 freqsille@aol.com contacts@frequence-sille.org	

Dominante des compétences visées	Gestion Organisation Projets Financements Diversifications	Renforcement et reconnaissance des services aux territoires et populations	Information Communication sociale de proximité	Animation Voix Techniques (interview, etc)	Radio et Internet Pratiques et techniques	Technique HF et BF informatisation
	2	1	3			

Association loi 1901 FSE Fréquence Sillé - Radio locale du Pays de la Haute Sarthe
FSE Fréquence Sillé
Cité Scolaire Paul Scarron
579 Route Paul Scarron
72140 Sillé le Guillaume
FRANCE
SIRET : N°39910463700018
Code APE : 6010 Z
Téléphone : 02 43 20 34 67
Mail : contacts@frequence-sille.org
Site internet : www.frequence-sille.org

Organisme de formation N° 52 72 01036 72 auprès du Préfet de la Région des Pays de la Loire

Intitulé du stage de formation professionnelle FS 2023 N8	**Gestion de radio associative : optimiser son dossier FSER**	
Objectifs	Développer les capacités à optimiser le financement de sa structure associative Développer les capacités à mieux composer, rédiger et présenter son dossier FSER Développer les capacités à rechercher et construire des axes pertinents de diversification et de renforcement de la structure	
Durée	Jours	2 jours
	Heures	14 heures
	Rythme	Selon concertation
	Session	Selon concertation
Public concerné	Statuts	Dirigeants de radio, salariés et bénévoles de radios envisageant de s'impliquer dans des taches de responsabilités, de management
	Pré requis	Etre concrètement dans les situations mentionnées ci-dessus
	Types de fonction	Président, trésorier, secrétaire, vice-président, administrateurs, directeurs salariés, autres salariés impliqués dans la vie collective de la structure
Effectif du stage / session	Minimum par session : 1 Maximum par session : 5	
Contenu de la formation	Rappel des fondamentaux du FSER Eléments de repérage des critères d'attribution d'aide sélective Analyse des dossiers FSER de la radio des deux années précédentes Optimisation de la subvention sélective : comment répondre aux critères apporter les pièces probantes, rédiger et valoriser son action ? Anticiper le dossier Savoir-faire et faire savoir	
Adaptabilité vers format personnalisé	Lors de la phase de contact, nous prenons en compte les demandes des radios, les attentes des stagiaires, le positionnement par rapport aux prérequis pour adapter le stage, en temps et contenus, et en monter un format personnalisé	
Méthodes	Enchainement de séances théoriques, d'observations pratiques, d'études de cas, dans un esprit participatif	
Evaluation acquis stagiaires	Par exercices de manipulations pratiques et analyse partagée du résultat	
Formateurs	Eric Lucas et/ou autre intervenant	
Accès personnes en situation de handicap	Sur site à Sillé-le Guillaume, les locaux sont accessibles (rez-de-chaussée) Sur le site des radios accueillant (devoir de garantir les conditions d'accès pour tous) En distanciel assurer des conditions de participation adaptées au besoin et bien-être devant écran.	
<u>Formateur:</u>	Éric Lucas : impliqué dans le monde des radios libres depuis 1982, ayant créé et dirigé deux radios différentes, président d'honneur à ce jour de Fréquence-Sillé après l'avoir présidée pendant 26 ans. Il a été membre suppléant de la commission du FSER dans les années 2000.	
Coût pédagogique / Stagiaire stage décentralisé pour groupe constitué	980 € / stagiaire 1800 € / pour deux stagiaires	

Dominante des compétences visées	Gestion Organisation Projets Financements Diversifications 1	Renforcement et reconnaissance des services aux territoires et populations 2	Information Communication sociale de proximité	Animation Voix Techniques (interview, etc)	Radio et Internet Pratiques et techniques	Technique HF et BF informatisation

Association loi 1901 FSE Fréquence Sillé - Radio locale du Pays de la Haute Sarthe

FSE Fréquence Sillé
Cité Scolaire Paul Scarron
579 Route Paul Scarron
72140 Sillé le Guillaume
FRANCE

SIRET : N°39910463700018
Code APE : 6010 Z
Téléphone : 02 43 20 34 67
Mail : contacts@frequence-sille.org
Site internet : www.frequence-sille.org

Organisme de formation professionnelle enregistré sous le **N° 52720103672** par la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

Intitulé du stage de formation professionnelle **FS 2023 N9**	**Voix off et créations sonores diversifiées**	
Objectifs	Savoir augmenter ses capacités pour évaluer sa voix, mieux la poser, l'adapter et en augmenter l'adéquation par rapport à l'objectif de communication visé. Savoir réaliser des mises en voix et montages de modules courts Savoir repérer la diversité des formes de production possibles	
Durée	Jours	1 jour
	Heures	7 heures
	Rythme	Selon concertation
	Session	Selon concertation
Public concerné	Statuts	Salariés et bénévoles
	Prérequis	Etre convaincu des potentialités de sa voix pour en faire un support de développement professionnel
	Types de fonction	Animateurs, journalistes
Contenus	Tour d'horizon des domaines et formes de productions, en radio et en dehors du support radiophonique, Ecriture adaptée aux perspectives sonores Exercices sur la voix et son contrôle Enregistrement : aspects matériels et techniques Technique d'optimisation qualitative des enregistrements Mixage Le marché de la voix-off : home-studiste, indépendant, dans une structure…	
Adaptabilité vers format personnalisé	Lors de la phase de contact, nous prenons en compte les demandes des radios, les attentes des stagiaires, le positionnement par rapport aux prérequis pour adapter le stage, en temps et contenus, et en monter un format personnalisé	
Méthodes	Enchainement de séances théoriques, d'observations pratiques, d'études de cas, dans un esprit participatif, découverte de références	
Evaluation acquis stagiaires	Par exercices de manipulations pratiques et analyse partagée du résultat	
Formateurs	William Fosse : comédien, il exerce le métier de « voix off » après une formation de 18 mois dans un organisme de formation spécialisé. En dehors d'activités radiophoniques avec Fréquence-Sillé, il a travaillé des productions sonores (publicités, cours en ligne, visites de villes, livres sonores, doublages….) pour Total, Fiat, Google, des Offices de tourisme, Caracolivres, etc….. (www.mes-voix-off.com)	
Accès personnes en situation de handicap	Sur site à Sillé-le Guillaume, les locaux sont accessibles (rez-de-chaussée) Sur le site des radios accueillant (devoir de garantir les conditions d'accès pour tous) En distanciel assurer des conditions de participation adaptées au besoin et bien-être devant écran.	
Effectif du stage / session	Minimum par session : 1 Maximum par session : 3	
Coût pédagogique / Stagiaire	500 € / stagiaire 900 € / pour deux stagiaires	
Responsable de stage	William Fosse 02 43 20 34 67	

Dominante des compétences visées	Gestion Organisation Projets Financements Diversifications	Renforcement et reconnaissance des services aux territoires et populations	Information Communication sociale de proximité	Animation Voix Techniques (interview, etc...)	Radio et Internet Pratiques et techniques	Technique HF et BF informatisation
	3			1		2

Association loi 1901 FSE Fréquence Sillé - Radio locale du Pays de la Haute Sarthe
FSE Fréquence Sillé
Cité Scolaire Paul Scarron
579 Route Paul Scarron
72140 Sillé le Guillaume
FRANCE
SIRET : N°39910463700018
Code APE : 6010 Z
Téléphone : 02 43 20 34 67
Mail : contacts@frequence-sille.org
Site internet : www.frequence-sille.org

Organisme de formation professionnelle enregistré sous le **N° 52720103672** par la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

Intitulé du stage de formation professionnelle FS 2023 N10	**Gestion de radio associative**	
Objectifs	Etre capable de mieux analyser objectivement les situations de vie associative, de fonctionnement et de niveau d'efficacité Etre capable de mieux gérer au quotidien la structure entre les impératifs administratifs et les impératifs et réalités de l'action radiophonique Etre capable de partir d'une analyse du territoire et des moyens à disposition pour rechercher de nouveaux axes de développement	
Durée	Jours	2 jours
	Heures	14 heures
	Rythme	Selon concertation
Public concerné	Statuts	Dirigeants de radio, salariés et bénévoles de radios envisageant de s'impliquer dans des taches de responsabilités de management
	Pré requis	Etre concrètement dans les situations mentionnées ci-dessus
	Types de fonction	Président, trésorier, secrétaire, vice-président, administrateurs, directeurs salariés, autres salariés impliqués dans la vie collective de la structure
Contenus	Gestion des bénévoles, des salariés, des services civiques: intégration, questions de droit, logique d'équipe, administration ou animation d'équipe, valorisation des compétences Gestion administrative : les grandes échéances, les documents à compléter, l'archivage, le suivi de dossiers L'organisation au quotidien : concilier gestion de ressources humaines et impératifs radio… Savoir analyser la diversification financière de sa radio, identifier des perspectives d'élargissement possible à travers le repérage de nouveaux champs accessibles, savoir mieux penser sa stratégie globale et effectuer des démarches optimisant les chances de résultats positifs La diversification: quels enjeux pour le développement de la radio ? Volontarisme, stratégie, chance, sur qui compter et sur quoi ? Repérage des données objectives locales favorables ou défavorables par rapport à la possibilité de diversification des financements. Repérage des données objectives d'identité de la radio et de leurs compatibilités ou incompatibilités pour imaginer des pistes possibles de diversification ou y renoncer Comment monter des dossiers? Exemples concrets de dossiers complexes Module adaptable à la demande et au profil des stagiaires	
Adaptabilité vers format personnalisé	Lors de la phase de contact, nous prenons en compte les demandes des radios, les attentes des stagiaires, le positionnement par rapport aux prérequis pour adapter le stage, en temps et contenus, et en monter un format personnalisé	
Méthodes	Enchainement de séances théoriques, d'observations pratiques, d'études de cas, dans un esprit participatif	
Evaluation acquis stagiaires	Par exercices de manipulations pratiques et analyse partagée du résultat	
Formateurs	Eric Lucas : impliqué dans le monde des radios libres depuis 1982, ayant créé et dirigé deux radios différentes, président à ce jour de Fréquence-Sillé. Il a été membre suppléant de la commission du FSER au début des années 2000. Particulièrement sensible à la problématique de la ruralité, il a été président du Conseil de Développement du Pays de Haute Sarthe et a acquis l'expérience de développement de projets avec des collectivités territoriales et à l'international. Selon les demandes spécifiques un autre formateur pourra être adjoint, par exemple sur les questions de gestion comptable.	
Accès personnes en situation de handicap	Sur site à Sillé-le Guillaume, les locaux sont accessibles (rez-de-chaussée) Sur le site des radios accueillant (devoir de garantir les conditions d'accès pour tous) En distanciel assurer des conditions de participation adaptées au besoin et bien-être devant écran.	
Effectif du stage / session	Minimum par session : 1 Maximum par session : 5	
Coût pédagogique	980 € / stagiaire 1800 € / pour deux stagiaires	
Responsabilité de stage	Eric Lucas 02 43 20 34 67 06 08 82 79 87	

Dominante des compétences visées	Gestion Organisation Projets Financements Diversifications 1	Renforcement et reconnaissance des services aux territoires et populations 2	Information Communication sociale de proximité	Animation Voix Techniques (interview, etc)	Radio et Internet Pratiques et techniques	Technique HF et BF informatisation

Association loi 1901 FSE Fréquence Sillé - Radio locale du Pays de la Haute Sarthe
FSE Fréquence Sillé
Cité Scolaire Paul Scarron
579 Route Paul Scarron
72140 Sillé le Guillaume
FRANCE
SIRET : N°39910463700018
Code APE : 6010 Z
Téléphone : 02 43 20 34 67
Mail : contacts@frequence-sille.org
Site internet : www.frequence-sille.org

Organisme de formation professionnelle enregistré sous le **N° 52720103672** par la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

Intitulé du stage de formation professionnelle FS 2023 N11	**Accueillir des volontaires du Service Civique dans une radio ou autre structure associative**	
Objectifs	Connaitre les fondamentaux du dispositif service civique Savoir identifier les préalables à étudier avant de se lancer dans l'accueil de volontaires Savoir gérer son propre agrément ou choisir d'entrer dans un dispositif de mise à disposition ou dans un agrément collectif Savoir organiser la présentation de son offre et gérer les candidatures Savoir intégrer des volontaires dans sa structure Avoir conscience des types de difficultés possibles dans l'application de la mission Savoir organiser et suivre le jeune dans la mission et répondre ses questionnements : formations, tutorat, projet personnel et professionnel, évaluation des compétences acquises Savoir gérer le suivi administratif et financier : sites service-civique.gouv.fr et elisa.service-civique.gouv.fr	
Durée	Jours	1 jour
	Heures	7 heures
	Rythme	7 heures
Public concerné	Statuts	Salariés et bénévoles des radios associatives
	Prérequis	Pas de prérequis
	Types de fonction	Dirigeants et gestionnaires de radios associatives, tuteurs ou futurs tuteurs
Contenus	Présentation des outils mis à disposition par l'Agence du Service Civique Transmission d'expériences et analyse de cas de réussite ou d'échec d'engagement de services civiques Travail sur les documents et sites à utiliser Construction d'une feuille de route propre au contexte de la radio pour une bonne gestion Tutorat : définition des missions, intégration, accompagnement	
Adaptabilité vers format personnalisé	Lors de la phase de contact, nous prenons en compte les demandes des radios, les attentes des stagiaires, le positionnement par rapport aux prérequis pour adapter le stage, en temps et contenus, et en monter un format personnalisé	
Méthodes	Enchainement de séances théoriques, d'observations pratiques, d'études de cas, dans un esprit participatif	
Evaluation acquis stagiaires	Par exercices de manipulations pratiques et analyse partagée du résultat	
Formateurs	Eric Lucas : en tant que responsable de radio, il a une expérience d'accueil de services civiques depuis le début du dispositif. Il a connu des cas de réussites exceptionnelles (sélection d'une volontaire pour intégrer une délégation menée par Martin Hirsch en Chine, admissions à l'Institut du Service Civique, plusieurs accès à l'emploi à l'issue du service civique, réinsertion de jeunes décrocheurs, ambassadeurs, validation et animation de formations FCC , etc….) et des cas d'échecs. Il travaille depuis 8 ans avec le SNRL sur le dispositif national « 100 services civiques pour 100 territoires radiophoniques » qui est passé d'un agrément avec intermédiation à un agrément collectif pour intégrer des volontaires dans les radios associatives. Il en coordonne le dispositif.	
Accès personnes en situation de handicap	Sur site à Sillé-le Guillaume, les locaux sont accessibles (rez-de-chaussée) Sur le site des radios accueillant (devoir de garantir les conditions d'accès pour tous) En distanciel assurer des conditions de participation adaptées au besoin et bien-être devant écran.	
Effectif du stage / session	Minimum par session : 1 Maximum par session : 6	
Coût pédagogique / Stagiaire	500 € / stagiaire 900 € / pour deux stagiaires	
Responsable de stage	Eric Lucas 02 43 20 34 67 06 08 82 79 87	

Dominante des compétences visées	Gestion Organisation Projets Financements Diversifications	Renforcement et reconnaissance des services aux territoires et populations	Information Communication sociale de proximité	Animation Voix Techniques (interview, etc)	Radio et Internet Pratiques et techniques	Technique HF et BF informatisation
	1	2	3			

Association loi 1901 FSE Fréquence Sillé - Radio locale du Pays de la Haute Sarthe
FSE Fréquence Sillé
Cité Scolaire Paul Scarron
579 Route Paul Scarron
72140 Sillé le Guillaume
FRANCE
SIRET : N°39910463700018
Code APE : 6010 Z
Téléphone : 02 43 20 34 67
Mail : contacts@frequence-sille.org
Site internet : www.frequence-sille.org

Organisme de formation professionnelle enregistré sous le **N° 52720103672** par la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

Intitulé du stage de formation professionnelle FS 2023 N12	**Histoire, Mémoire et Radio**	
Objectifs	Etre capable de prendre en compte et traiter des sujets historiques dont la mémoire est constitutive d'une conscience citoyenne en mobilisant la radio comme outil de recherche, de partage et de diffusion populaire. Savoir intégrer la radio dans la valorisation de l'histoire et du patrimoine local Savoir concevoir des émissions d'information historique, de réflexion et de sensibilisation Développer des projets impliquant par exemple des jeunes sur des thématiques historiques	
Durée	Jours	2 jours
	Heures	16 heures
	Rythme	Selon concertation
Public concerné	Statuts	Salariés et bénévoles
	Pré requis	Intérêt pour l'histoire, curiosité, appétence pour la recherche et la réalisation de documents ou d'émissions sur l'histoire et la mémoire
	Types de fonction	animateurs de radios associatives, autres…
Contenus	Echanges sur les pratiques: analyse Identification de l'auditoire pour ce type de diffusion. Formats à développer pour élargir l'auditoire Comment imposer la radio sur son territoire comme un excellent outil de promotion du patrimoine et de l'histoire locale Réflexion sur les nuances entre les notions d'histoire et de mémoire Collaborer avec des services publics d'archives. Des pistes pour construire des émissions, de chroniques, des magazines… : sur quoi, avec quelles sources, sous quel format ? La radio et l'appropriation de l'histoire par des jeunes dans le cadre du développement de l'expression citoyenne.	
Adaptabilité vers format personnalisé	Lors de la phase de contact, nous prenons en compte les demandes des radios, les attentes des stagiaires, le positionnement par rapport aux prérequis pour adapter le stage, en temps et contenus, et en monter un format personnalisé	
Méthodes	Enchainement de séances théoriques, pratiques et participatives Analyse d'expériences et de réalisation Exercice concret de réalisation d'une émission courte pour repérer les contraintes du genre	
Evaluation acquis stagiaires	Par exercices de manipulations pratiques et analyse partagée du résultat	
Formateurs	Éric Lucas: Ancien professeur d'histoire-géographie en collège et enseignant radio en lycée. Il a donc accumulé une expérience sous les deux angles dans la thématique de ce stage. La plus importante réalisation qu'il a coordonnée est une série de 6 émissions de long format sur la Shoah avec des jeunes lycéens intégrant de nombreux reportages sur le terrain et interviews. Il a accompagné des jeunes sur une émission « Les ondes dans la Résistance » primée dans le cadre du « Concours National de la Résistance ». Il a été observateur et évaluateur externe d'un projet européen « Mémoire en construction : donner une voix à la mémoire oubliée » réalisé par 11 radios européennes sur 7 pays. Travail européen sur l'histoire partagée entre la Pologne et la France. Rédacteur d'un ouvrage sur l'histoire de la radio. Initiateur d'un programme local historadio. Franck Pohu : Ingénieur « Histoire et Médias, valorisation et documentation de l'image et du son ». Chargé de mission du programme « Sauvegarde de la Parole sarthoise » depuis 2003. Il a donc l'expérience du travail avec un service d'Archives Départementales. Il a assuré des formations et des contributions lors de colloques en France et en Europe, sur le patrimoine immatériel et particulièrement la question de l'archivage sonore... (en distanciel)	
Accès personnes en situation de handicap	Sur site à Sillé-le Guillaume, les locaux sont accessibles (rez-de-chaussée) Sur le site des radios accueillant (devoir de garantir les conditions d'accès pour tous) En distanciel assurer des conditions de participation adaptées au besoin et bien-être devant écran.	
Méthodes	Enchainement de séances théoriques, pratiques et participatives Analyse d'expériences et de réalisation Exercice concret de réalisation d'une émission courte pour repérer les contraintes du genre	
Coût pédagogique / Stagiaire	980 € / stagiaire 1800 € / pour deux stagiaires	
Responsable de stage	Eric Lucas 02 43 20 34 67 06 08 82 79 87	

Dominante des compétences visées	Gestion Organisation Projets Financements Diversifications	Renforcement et reconnaissance des services aux territoires et populations	Information Communication sociale de proximité	Animation Voix Techniques (interview, etc)	Radio et Internet Pratiques et techniques	Technique HF et BF informatisation
	3	2	4	1		

Informations générales complémentaires :

Données logistiques :

Application cas N°1 : Session à Sillé-le-Guillaume (en Sarthe, Pays de la Loire, 30 km à l'ouest du Mans, gare sur place)
Studio dans le cadre de la Cité Scolaire avec les équipements de la radio et les salles et équipements du Lycée
Ou studio en ville, avec salle de réunion, espace cafétéria, etc…
Hébergement sur place possible (prévoir 60 à 80 €) ou au Mans
Restauration du midi à la cafétéria de la Cité Scolaire pour moins de 5 €

Application cas N°2 : Session décentralisée avec site à définir par la structure locale
Salle de réunion, de travail. De préférence dans la radio pour être au plus près de la réalité quotidienne
Nous pouvons apporter un écran de projection, un vidéo projecteur. Si vous avez un paperboard, du matériel radio selon stage à mettre à disposition ou studio c'est utile.
Prévoir la pause repas la plus brève et la plus simple possible

Application cas N°3 : Session en distanciel
Utilisation de Zoom
Nous envoyons un lien
La connexion doit être testée avant le stage

Horaires courants de stage :
En général, début à 9h00, fin à 17h00. Ces horaires sont négociés et précisés au moment de la concertation avant stage

Données pratiques :

Inscription et règlement

- Vous recevez un descriptif de stage, un devis, une convention à compléter avec le règlement intérieur de stage
- Les informations sont à communiquer à votre OPCO pour étude du financement
- Vous retournez le devis signé pour préinscription
- Vous nous retournez deux exemplaires signés de la convention, et vous nous informez de votre démarche auprès de l'OPCO, ce qui vous dispense de l'acompte. Tout se passe en dématérialisé pour ce qui concerne l'AFDAS pour la saisie de votre demande de prise en charge de même que pour la contractualisation entre l'AFDAS et nous
- Si vous choisissez de régler vous-même la formation vous nous retournez le devis signé, les exemplaires de convention un acompte de 30%. Vous réglerez le solde à l'issue du stage.

Dédit

- En cas de dédit de l'entreprise à moins de 10 jours avant le début de la formation ou en cas d'abandon pendant la formation, sauf cas de force majeure, l'organisme de formation retiendra l'acompte versé et pourra, conformément à l'article L920.9 du code du travail, exiger le règlement des dépenses engagées pour la réalisation de la formation du stagiaire par l'organisme ayant effectué l'inscription.

Vos interlocuteurs

Coordination administrative :
Direction et négociations:
Eric Lucas
02 43 20 34 67 / 06 08 82 79 87 contacts@frequence-sille.org freqsille@aol.com

Suivi administratif des dossiers :
Jean-François Rogeon 02 43 20 34 67 jf.rogeon@frequence-sille.org
Eric Lucas 02 43 20 34 67 / 06 08 82 79 87 freqsille@aol.com

Adresse postale :
Fréquence-Sillé / Formation
Cité Scolaire Paul Scarron
579 Route Paul Scarron
72140 Sillé-le-Guillaume
France

Accès aux documents : www.frequence-sille.org, « services », « formation professionnelle »

http://frequence-sille.org/newsite/ http://frequence-sille.org/newsite/?page_id=179

L'équipe des formateurs :

Eric Lucas
William Fosse

D'autres intervenants, extérieurs à notre organisme, peuvent être éventuellement sollicités, pour répondre à des attentes spécifiques devant mobiliser des compétences particulières.

Coordonnées bancaires de l'organisme

Règlement par chèque à l'ordre de : Fréquence-Sillé
A adresser à :
Fréquence-Sillé
579 route Paul Scarron
72140 Sillé-le-Guillaume
France

Virement bancaire à :
FSE Fréquence-Sillé 72140 Sillé-le-Guillaume
Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine

IBAN : FR76 1790 6001 1204 2863 7500 145
BIC : AGRIFRPP879
Code banque : 17906 Code guichet : 00112
Numéro compte : 04286375001 Clé : 45

Fiche- Contact

Formation professionnelle : « Au plus près des radios »

Nom de l'association	
Nom de la radio	
Adresse	
Commune / Département	
Téléphone de la radio	
Adresse mail de la radio	
Personne de contact et fonction	
Téléphone direct / Mail direct	

Notre radio serait intéressée par des informations complémentaires ou la mise en place d'un stage pendant la période 2023-2025 *Cocher la ou les offres……*

	Gérer et rédiger des dossiers de demandes de subvention sur des Appels à Projets ou sur une recherche de financement pour des initiatives propres de la radio	**FS 2023 N1**
	Organiser des événements extérieurs pour augmenter la visibilité de la radio par son immersion dans le Territoire	**FS 2023 N2**
	Connaitre l'histoire de la Radio et concevoir des événements pour la Fête de la Radio	**FS 2023 N3**
	Pratiques radiophoniques : fondamentaux, conformisme ou originalité, maîtrise de soi et de compétences en animation radiophonique	**FS 2023 N4**
	Démarche documentaire, recherche d'informations, traitement critique et adaptation au format radiophonique	**FS 2023 N5**
	Pratiques journalistiques : techniques d'interview, d'animation de débats ou de talk-show	**FS 2023 N6**
	Education aux Médias et à l'Information : optimiser les liens entre radio locale et système éducatif / Instituer de nouveaux partenariats et avoir des pistes d'action	**FS 2023 N7**
	Gestion de radio associative : optimiser son dossier FSER	**FS 2023 N8**
	Voix off et créations sonores diversifiées	**FS 2023 N9**
	Gestion de radio associative	**FS 2023 N10**
	Accueillir des volontaires du Service Civique dans une radio ou autre structure associative	**FS 2023 N11**
	Histoire, Mémoire et Radio	**FS 2023 N12**
	Stage à la demande : Résumé de l'attente :	

Eventuellement, information, question, remarque….

Personnes intéressées / Profil :

Période à étudier :

Informations complémentaires :

Questions :

Exemple de convention qui vous sera soumise à signature

Convention de formation

Entre,

- **d'une part** Fréquence-Sillé, agissant comme organisme de formation, enregistré auprès du Préfet de la Région Pays de la Loire sous le numéro 52 72 00795 72, représentée par son président, William Fosse ou le coordinateur du service de formation professionnelle

et

- **d'autre part**, l'entreprise, l'association, l'organisme dénommé

Adresse :
Code postal, Commune:
Pays : France
Tel: Fax : E-mail:

représenté par ……**……**agissant en **qualité** de **……..**
il est conclu la convention suivante:

Art 1: L'organisme de formation Fréquence-Sillé organisera l'action de formation décrite ci-après:

Intitulé :

Objectifs:

Public concerné:
Prérequis :

Conditions de réalisation
Site :
Commune :
Lieu :

Adresse:
Tel: Fax:

Dates: / /
Durée: heures sur jours

Coût pédagogique de la formation : €

Art 2 :
L'organisme de formation accueillera le / la / les **stagiaire désigné**(e-s) ci-après:

- **Nom et Prénom :**
- **Fonction :**
- **Statut ou qualification** :

L'entreprise, association, organisme, s'engage à laisser toute facilité aux stagiaires pour suivre normalement le déroulé du stage. Même si les conditions sont assurées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, L'entreprise, association, organisme informe le prestataire de formation afin d'adapter au mieux les conditions d'accueil.

Art 3 :
A l'issue du stage, l'organisme de formation remettra au stagiaire un document attestant de sa participation au stage et précisant le contenu et la durée.

Art 4 a :
Clauses financières
En contrepartie de l'action de formation, l'entreprise, l'association, l'organisme …….. s'engage: (cocher le choix retenu)

☐ à régler la somme de ……directement à l'organisme de formation

☐ à faire régler la somme par un OPCO dénommé …….…. ou autre instance…… et entreprendre dans les délais les plus courts toutes les démarches nécessaires à l'avancement du dossier. De même l'organisme de formation s'engage à fournir tout document annexe qui pourrait être requis par le tiers payeur

Art 4b :

L'entreprise versera à titre d'acompte, la somme de …… correspondant à 50 % du coût pédagogique total du stage. Cette somme matérialisant l'engagement de l'entreprise, association, organisme … ……. ne sera encaissée qu'au cas où il y aurait règlement direct ultérieur.

Au cas où le règlement serait opéré par un tiers (OPCO), l'entreprise, l'association, l'organisme transmets la présnete convention signée et le devis signé en précisant quel OPCO est sollicité.

L'attestation de prise en charge par l'OPCO soumise assez tôt dispense du versement d'un acompte.

Tout règlement sera à verser par chèque à l'ordre de Fréquence-Sillé
Ou par virement à :
Fréquence-Sillé Compte / Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine
Iban : FR76 1790 6001 1204 2863 7500 145
Bic : AGRIFRPP879

Art 5 :

Dédit

En cas de dédit de l'entreprise à moins de 10 jours avant le début de l'action de formation ou en cas d'abandon pendant la formation, sauf cas de force majeure, l'organisme de formation retiendra l'acompte versé et pourra conformément à l'article L920-9 du Code du travail exiger le règlement des dépenses engagées pour la réalisation de la formation du stagiaire.

Fait à Sillé-le-Guillaume, le

Pour Fréquence-Sillé	Pour l'entreprise, l'association, l'organisme
Organisme de formation	Nom du signataire:
	Qualité :
Signature	Signature / Cachet

Association loi 1901 FSE Fréquence Sillé - Radio locale du Pays de la Haute Sarthe
FSE Fréquence Sillé
Cité Scolaire Paul Scarron
579 Route Paul Scarron
72140 Sillé le Guillaume
FRANCE
SIRET : N°39910463700018
Code APE : 6010 Z
Téléphone : 02 43 20 34 67
Mail : contacts@frequence-sille.org
Site Internet : www.frequence-sille.org

Organisme de formation N° 52720103672 auprès du Préfet de la Région des Pays de la Loire

Règlement intérieur établi conformément aux articles L6352-3 et L6352-4 et R6352-1 à R6352-15 du Code du travail

MAJ adoptée le 20 juillet 2021 en Conseil d'Administration

Préambule :
La mise à jour de ce règlement intérieur spécifique aux actions de formation professionnelle (version antérieure du 15 octobre 2015) est justifiée principalement par la prise en compte de nouvelles pratiques liées à la crise sanitaire qui a amené le développement de la formation en distanciel. Cette révision a été concomitante de la modification du règlement intérieur de l'association concernant l'ensemble de ses activités et déposé au greffe des prudhommes du Mans et à l'inspection du travail le 23 juillet 2021.

Article 1 - **Objet et champ d'application du règlement sur les activités de formation professionnelle**
Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation organisée par Fréquence-Sillé. Un exemplaire est remis à chaque stagiaire. Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la vie collective ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des stagiaires qui y contreviennent et les garanties procédurales applicables lorsqu'une sanction est envisagée. Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.

SECTION 1 : RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Article 2 - Principes généraux
La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect :
- des prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de formation ;
- de toute consigne imposée soit par la direction de l'organisme de formation soit par le constructeur ou le formateur s'agissant notamment de l'usage des matériels mis à disposition.

Chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières en matière d'hygiène et de sécurité. S'il constate un dysfonctionnement du système de sécurité, il en avertit immédiatement la direction de l'organisme de formation.
Le non-respect de ces consignes expose la personne à des sanctions disciplinaires.

Article 3 - Consignes d'incendie
Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de formation dans le studio principal, sis au sein de la Cité Scolaire Paul Scarron, dans les salles et autres espaces de la Cité Scolaire, mis à disposition pour la formation, ou dans le studio annexe du 6 place de la République et la salle de formation au sein du télécentre. Le stagiaire doit en prendre connaissance.
En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité de l'organisme de formation ou des services de secours.
Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter un représentant de l'organisme de formation.

Article 4 - Boissons alcoolisées et drogues
L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans l'organisme de formation. Les stagiaires auront accès lors des pauses aux postes de distribution de boissons non alcoolisées.

Article 5 - Interdiction de fumer

Il est formellement interdit de fumer dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte de l'organisme de formation, y compris plus largement dans l'enceinte de la Cité Scolaire.

Article 6 - Accident
Le stagiaire victime d'un accident - survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et son domicile ou son lieu de travail – ou le témoin de cet accident avertit immédiatement la direction de l'organisme de formation. Le responsable de l'organisme de formation entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de la caisse de Sécurité sociale compétente.

SECTION 2 : RESPECT DES REGLES ET DE LA VIE COLLECTIVE

Article 7 - Assiduité du stagiaire en formation

Article 7.1. Horaires de formation
Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par l'organisme de formation. Le non-respect de ces horaires peut entraîner des sanctions. Sauf circonstances exceptionnelles ou force majeure, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage.

Article 7.2. - Absences, retards ou départs anticipés
En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier. L'organisme de formation informe immédiatement le financeur (selon la formation : employeur, administration, OPCO, Fongecif, Région, Pôle emploi, Mission locale…) de cet événement.
Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.
De plus, conformément à l'article R6341-45 du Code du travail, le stagiaire –dont la rémunération serait prise en charge par les pouvoirs publics– s'expose à une retenue sur sa rémunération de stage proportionnelle à la durée de l'absence.

Article 7.3 - Formalisme attaché au suivi de la formation
Une convention de stage est établie et signée des parties et/ou l'entreprise ayant pris contact avec son OPCO c'est la convention entre l'OPCO et le prestataire de formation qui garantira la relation contractuelle

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action.

A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation et une attestation de présence au stage à transmettre, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action. L'attestation de formation précise les items du stage ou les compétences visées et acquises.

Le stagiaire remet à l'organisme de formation, en aval ou en amont et avec diligence, les documents que celui-ci doit renseigner et signer en tant que prestataire (demande de rémunération ou de prise en charges des frais liés à la formation, attestations d'inscription ou d'entrée en stage…).

A l'issue de la formation, le stagiaire peut compléter une fiche d'évaluation de la formation qu'il remet immédiatement ou dans les cinq jours suivants par courrier ou email. Il peut lui être suggéré de réaliser un bilan personnel de la formation dans le cadre de ce document.

Au-delà de la formation, une fiche d'appréciation sur l'apport en compétences de la formation dans l'exercice professionnel peut être transmise par l'entreprise. Une évaluation à froid dans un délai de 3 à 6 mois peut être adressée aux stagiaires et aux entreprises pour faire le point sur l'exploitation des acquis du stage.

Article 8 - Accès aux locaux de formation
Sauf autorisation expresse de la direction de l'organisme de formation, le stagiaire ne peut entrer ou demeurer dans les locaux de formation à d'autres fins que la formation, y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme, y procéder, dans ces derniers, à la vente de biens ou de services.
Les locaux sont totalement adaptés pour l'accès des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap.
Au siège, accès de la salle de cours (C1), studios, sanitaires et éventuellement lieu de restauration en rez-de-chaussée.
En cas d'utilisation d'une salle en étage, accès par ascenseur. Stationnement en extérieur sur parking Cité Scolaire.
Au studio place de la République : accès par la partie haute du télécentre rue du Coq Hardi et ascenseur pour arriver en partie basse, place de la République. Toutes commodités également accessibles.

Article 9 - Tenue
Le stagiaire est invité à se présenter à l'organisme en tenue vestimentaire correcte.

Article 10 - Comportement
Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et le bon déroulement des formations. Le cas particulier de la situation des locaux principaux de Fréquence-Sillé au sein d'une Cité Scolaire, fréquentée par des jeunes entre 10 et 20 ans, amène à rappeler la vigilance sur tout comportement ambigu, pouvant être considéré éventuellement comme une atteinte même

bénigne à mineur(e). De façon plus générale il est attiré une vigilance particulière sur tout comportement risquant d'être qualifié d'attitude d'harcèlement ou d'agressivité psychologique ou physique à l'égard des scolaires, des collègues et de toute personne exerçant son activité dans l'enceinte de la Cité Scolaire.

Article 11 - Utilisation du matériel
Sauf autorisation particulière de la direction de l'organisme de formation, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite. Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur. Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

Article 12 – Accès aux services de la Cité Scolaire
Les stagiaires ont accès aux installations sanitaires dont l'entrée se trouve dans le hall central.
Ils ont accès aussi pour la pause méridienne au restaurant scolaire. Ils doivent s'acquitter du prix du repas autour de 5 € (chiffre arrondi donné à titre indicatif), à régler auprès de Fréquence-Sillé qui gère ensuite le versement au service d'intendance qui aura enregistré le passage.

Article 13 – Accès sur site et stationnement
Sauf autorisation exceptionnelle, les stagiaires ne sont pas autorisés à stationner un véhicule à l'intérieur de l'enceinte de la Cité Scolaire. Ils peuvent stationner sur le parking devant la Cité Scolaire ou sur son côté (sous le château d'eau). Une vigilance particulière est attirée sur la conduite prudente à avoir dans l'ensemble de cette zone surtout en période de rentrées ou sorties d'élèves.

SECTION 3 : MESURES DISCIPLINAIRES

Article 12 - Sanctions disciplinaires
Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction prononcée par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant.
Tout agissement considéré comme fautif pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

- Rappel à l'ordre
- Avertissement écrit par le directeur de l'organisme de formation ou par son représentant ;
- Blâme ;
- Exclusion temporaire de la formation ;
- Exclusion définitive de la formation.

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.
Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant informe de la sanction prise :

- l'employeur du salarié stagiaire ou l'administration de l'agent stagiaire
- et/ou le financeur du stage.

Article 13 - Garanties disciplinaires

Article 13.1. – Information du stagiaire
Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.
Toutefois, lorsqu'un agissement, considéré comme fautif, a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et éventuellement, que la procédure ci-après décrite ait été respectée.

Article 13.2 - Convocation pour un entretien
Lorsque le directeur de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction, il est procédé de la manière suivante :
il convoque le stagiaire –par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge– en lui indiquant l'objet de la convocation. La convocation indique également la date, l'heure et le lieu de l'entretien ainsi que la possibilité de se faire assister par une personne de son choix stagiaire ou salarié de l'organisme de formation.

Article 13.3. - Assistance possible pendant l'entretien
Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, notamment, s'il existe, le délégué du stage.
Le directeur ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

Article 13.4. - Prononcé de la sanction

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien. La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre recommandée ou remise contre décharge.

SECTION 4 : REPRÉSENTATION DES STAGIAIRES (à titre informatif, Fréquence-Sillé n'ayant pas à priori vocation à organiser de stages de longue durée)

Article 14 - Organisation des élections
Dans les stages d'une durée supérieure à 500 heures, il est procédé simultanément à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours, selon les modalités suivantes : tous les stagiaires sont électeurs et éligibles sauf les détenus. Le scrutin a lieu pendant les heures de la formation, au plus tôt 20 heures et au plus tard 40 heures après le début du stage ;
Le responsable de l'organisme de formation a la charge de l'organisation du scrutin. Il en assure le bon déroulement. Il adresse un procès-verbal de carence, transmis au préfet de région territorialement compétent, lorsque la représentation des stagiaires ne peut être assurée.

Article 15 - Durée du mandat des délégués des stagiaires
Les délégués sont élus pour la durée du stage. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit, de participer au stage. Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin du stage, il est procédé à une nouvelle élection.

Article 16 - Rôle des délégués des stagiaires
Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur.

Article 17 – Validité de ces principes généraux pour les stages in situ

L'ensemble des règles énoncées précédemment, hormis celles qui sont très spécifiques au cadre scolaire, peuvent être prises en compte lorsque le stage est accueilli soit par l'entreprise des stagiaires, soit par une structure tiers en cas de regroupement de stagiaires, par exemple local , régional ou national. Le règlement intérieur doit alors être pris en compte et les articles concernant l'hygiène, la sécurité et le comportement, s'appliquent à tous les stagiaires et aussi au formateur.

Article 18 – Validité de ces principes généraux pour les stages en distanciel

L'ensemble des règles énoncées précédemment, hormis celles qui sont très spécifiques aux sites, peuvent être prises en compte lorsque le stage est réalisé en distanciel. Le règlement intérieur doit alors être pris en compte et les articles concernant le fonctionnement des stages et le formalisme appliqué au suivi de la formation s'appliquent à tous les stagiaires et aussi au formateur.
Le mode de liaison utilisé est préférentiellement Zoom.
Les horaires précis sont définis en concertation par email ou téléphone
Un mail de confirmation est adressé par le formateur ou formatrice avec les horaires et le lien de connexion
Il est recommandé de faire un test pour être sûr d'être opérationnel sur son ordinateur ou celui de l'entreprise à l'heure convenue
Les documents administratifs (feuille d'émargement, attestation, évaluation, etc..) sont transmis et retournés par courriel
Le stagiaire et l'entreprise vérifient que le poste de travail pour la journée entière est bien adapté pour éviter les troubles musculo–squelettiques. Cette consigne revêt un appel à une vigilance particulière pour les stagiaires en situation de handicap.

Fait à Sillé-le-Guillaume, le 20 Juillet 2021
Le vice-président en charge du service formation professionnelle